

ACTUALITÉS

Peter Kent juge «éthique» le pétrole des sables bitumineux

LOUIS-GILLES FRANCEUR

Le nouveau ministre fédéral de l'Environnement, Peter Kent, estime que l'industrie pétrolière produit, grâce aux sables bitumineux, du «pétrole éthique». Un concept que le ministre n'a pas défini mais qu'il oppose au concept de «pétrole sale», stigmatisé par les écologistes canadiens et des États-Unis.

Dans une entrevue accordée au *Calgary Herald*, le nouveau ministre, qui a déjà été journaliste, affirme qu'on a «diabolisé injustement» les sables bitumineux en les présentant comme un des pires exemples de développement destructeur de l'environnement.

Un rapport récent de la Société royale du Canada a affirmé qu'il est faux de dire que l'exploitation des sables bitumineux était le pire exemple de destruction écologique de la planète, ce qui n'exclut pas que cette industrie puisse engendrer des impacts très lourds pour l'environnement sans être le pire cas du genre. Pour la principale société



Peter Kent

scientifique du Canada, les mécanismes d'évaluation écologique mis en place par Ottawa et l'Alberta ne se comparent même pas avec les normes d'évaluation utilisées par la Banque mondiale pour les grands projets dans les pays en développement.

Le ministre Kent s'est par ailleurs engagé, comme ses prédécesseurs, à améliorer le contrôle de la qualité des eaux autour des exploitations de sables bitumineux, un des principaux points faibles relevés par trois rapports d'autorités publiques et scientifiques en 2010.

À La Presse canadienne, le ministre Kent a précisé hier que son travail était de mettre en valeur l'ordre du jour écologique du gouvernement et non de le modifier comme le réclament les groupes écologistes au Canada et à l'étranger. Ces derniers stigmatisent l'absence de mesures efficaces de lutte contre les changements climatiques et la valorisation induite par Ottawa de l'industrie des sables bitumineux.

Le Devoir

Harper vante son bilan environnemental

Le prochain budget fédéral ne comprendra pas de grandes compressions

SYLVAIN LAROCQUE

Windsor — Quoi qu'en disent les partis d'opposition et les groupes écologistes, l'actuel gouvernement fédéral est celui qui a fait le plus, concrètement, pour protéger l'environnement, a soutenu hier le premier ministre Stephen Harper.

«Je connais très bien les critiques, mais, franchement, ce gouvernement a pris plus de mesures concrètes sur l'environnement qu'aucun autre gouvernement fédéral de l'histoire», a lancé M. Harper en conférence de presse, après avoir annoncé une subvention de 24,8 millions visant à améliorer l'efficacité énergétique de l'usine de pâte et papier de Domtar à Windsor, en Estrie.

«C'est très facile, pour les partis de l'opposition, de proclamer de grandes cibles pour la réduction des gaz à effet de serre, mais [...] ce gouvernement est le premier qui a vraiment pris des mesures concrètes pour [...] atteindre ces objectifs», a ajouté le chef conservateur.

Stephen Harper n'a pas précisé les mesures auxquelles il faisait référence, sauf pour rappeler que son gouvernement s'est engagé à créer de nouvelles aires protégées. Les conservateurs ont également resserré les normes écologiques dans certains secteurs précis.

Il reste que le gouvernement Harper a d'abord et avant tout



CHRIS WATTIE REUTERS

«Franchement, ce gouvernement a pris plus de mesures concrètes sur l'environnement qu'aucun autre gouvernement fédéral de l'histoire», a lancé M. Harper hier.

suscité l'ire des écologistes, au pays et à l'étranger, pour son refus d'imposer aux industries canadiennes des cibles contraignantes de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Réduction du déficit

Centré sur la réduction de l'imposant déficit fédéral, le prochain budget d'Ottawa prévoira des diminutions de dépenses

dans certains secteurs, mais «pas de grandes coupes», a assuré hier le premier ministre Stephen Harper.

«Cela ne veut pas dire que nous ne devrons pas faire des choix. Permettez-moi d'être clair: il y aura des réductions dans certains domaines, mais envisagerons-nous des compressions draconiennes? Ce n'est pas la démarche que préconise ce gouvernement», a déclaré M. Harper lors d'une conférence de presse tenue à Windsor, dans les Cantons-de-l'Est, après avoir fait une annonce en matière de foresterie.

Les transferts aux provinces consacrés au financement des

services de santé et d'éducation font partie des postes budgétaires qui seront protégés, a réitéré le chef conservateur.

En plus des compressions auxquelles a fait allusion M. Harper hier, le budget contiendra de «sévères» mesures de limitation des dépenses gouvernementales, a précisé le premier ministre, sans donner plus de détails.

Stephen Harper a rappelé hier que le plan d'action économique de son gouvernement, lancé en 2008, tirait à sa fin et que ce plan ne serait pas prolongé. Le prochain budget comprendra tout de même quelques initiatives «très ciblées» destinées à soutenir la création d'emplois et à stimuler la reprise économique, qui demeure fragile, a indiqué le chef conservateur.

Aide à Domtar

Avec la subvention de 24,8 millions provenant d'Ottawa, l'usine de Domtar à Windsor pourra moderniser sa chaudière à la biomasse et réduire sa consommation de vapeur, ce qui se traduira par une réduction de plus de 9 % de ses émissions de gaz à effet de serre.

L'usine de Windsor, la plus importante au Canada à produire des papiers fins, est également la plus moderne du pays, selon Domtar.

L'aide fédérale dont bénéficiera l'usine découle de crédits totalisant 143,5 millions qui ont été octroyés à Domtar en 2009 dans le cadre du Programme d'écologisation des pâtes et papiers, soit la part la plus importante accordée à une seule entreprise.

La Presse canadienne



HAÏTI
UN AN PLUS TARD
OÙ EN SOMMES-NOUS ?

À LA TÉLÉVISION



RADIO-CANADA
UNE HEURE SUR TERRE,
SPÉCIALE HAÏTI
avec Jean-François Lépine
Ce soir 21 H



UNE ANNÉE DE CHAOS
avec Guy Gendron
Ce soir 22 H 30

À LA RADIO



PREMIÈRE CHAÎNE
DÉSAUTELS
avec Michel Désautels en
direct de la Maison d'Haïti
Mercredi 12 janvier 15 H

SUR INTERNET

UN DOSSIER COMPLET SUR
Radio-Canada.ca/haïti

PATRICE BERGERON

Québec — Le tout premier commissaire à l'éthique du Québec sera un «chien de garde», un «conseiller» et un «pédagogue».

C'est ainsi que Jacques Saint-Laurent conçoit son rôle, à titre de premier titulaire de cette fonction, lui qui a été assermenté hier au parlement. Il veillera au respect du nouveau code de déontologie des parlementaires de l'Assemblée nationale.

Il affirme qu'il sent déjà «la pression» de la population en ce

Selon Jacques Saint-Laurent, il est normal que les élus soient «craintifs» par rapport à son nouveau rôle

qui a trait à sa confiance envers les élus. «J'aurai, dans des situations qui pourraient être problématiques, à exercer pleinement mon rôle de chien de garde, à tenir une enquête et à faire des recommandations», a-t-il expliqué lors de sa première conférence de presse, à Québec, hier après-midi.

«On veut que le commissaire à l'éthique [...] soit également quelqu'un qui se charge de donner des lignes directrices, de donner des avis, sur ce qui est conforme ou non à l'éthique, donc un rôle de conseiller, et ensuite on a un rôle de formateur, de pédagogue auprès des membres de l'Assemblée nationale et auprès de la population.»

Selon lui, il est normal que les élus soient «craintifs» par rapport à son nouveau rôle, mais ils doivent aussi être «rassurés» quant à l'équité de son travail.

M. Saint-Laurent rencontrera bientôt les chefs des partis, avec lesquels il n'a encore eu aucun contact. Il a assuré de sa plus stricte indépendance, en vertu de la loi, par rapport au premier ministre, qu'il considère comme «n'importe quel autre chef de parti».

Et il a d'ailleurs déjà du travail pour les ministres, qu'il renvoie à leurs papiers. En vertu du code qu'il est chargé de faire respecter, les ministres en poste le 1^{er} juillet devront déposer une déclaration de leurs intérêts au plus tard le 30 septembre. Les députés en poste le 1^{er} octobre de cette année de-

vront faire de même d'ici le 31 décembre.

Un sommaire des déclarations d'intérêts sera rendu public, et, du reste, le commissaire s'astreindra aussi lui-même à cette exigence.

Quant à sa mission de pédagogue, M. Saint-Laurent entend fournir une formation générale à tous les députés au sujet de leur code de déontologie, en plus d'une autre plus poussée à l'intention des ministres. Il lui reste à mettre sur pied son organisation et son budget, qui relèvent de l'Assemblée nationale. Il estime que deux membres de son équipe seront affectés aux enquêtes.

Le commissaire a un pouvoir d'enquête et peut juger qu'un député délinquant mérite une sanction, de la simple réprimande à la perte de son siège. Cependant, il reviendra à l'Assemblée nationale d'entériner ou non les recommandations du commissaire.

Le nouveau DGE assermenté

M. Saint-Laurent a été assermenté en même temps que le nouveau directeur général des élections, Jacques Drouin, par le président de l'Assemblée nationale, Yvon Vallières, dans un salon du parlement.

M. Saint-Laurent entre en fonction pour un mandat de cinq ans. Pour sa part, M. Drouin succède à Marcel Blanchet pour un mandat de sept ans.

MM. Drouin et Saint-Laurent ont été choisis à l'unanimité par l'Assemblée nationale en décembre.

M. Saint-Laurent a été auparavant membre et président de la Commission d'accès à l'information. M. Drouin a été quant à lui directeur des opérations électorales et adjoint au directeur général des élections.

En vertu du nouveau code de déontologie, aucun élu ne pourra recevoir quelque forme que ce soit de rétribution ou de rémunération autre que celle provenant de ses fonctions officielles.

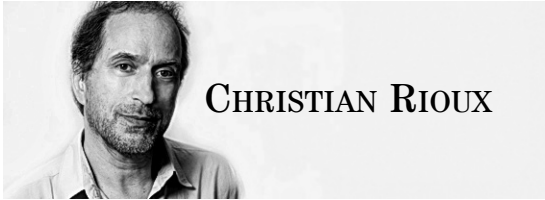
La Presse canadienne



RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ACTUALITÉS

Du bon usage des tests



CHRISTIAN RIOUX

L'année 2010 s'est terminée sur une note positive pour les écoles québécoises. Comme tous les trois ans, le classement international PISA réalisé par l'OCDE a accordé une bonne note aux élèves québécois. Le Canada se classe en effet dans le peloton de tête, avec Taiwan, Singapour et la Finlande, parmi les 65 pays où les élèves ont été évalués. Par contre, la plupart des grands pays industrialisés, comme la France, les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni, n'obtiennent qu'une note moyenne.

Au Québec, plusieurs ont évidemment crié victoire, voyant dans ces résultats un symbole de fierté. En France, au contraire, les critiques de l'élitisme de l'école française pavoisaient à la télévision en brandissant ces tests en guise d'acte d'accusation. Dans de nombreux pays, PISA semble devenu l'étalon de mesure du bon fonctionnement de l'école, comme s'il existait une telle chose qu'une norme mondiale unique permettant de classer toutes les écoles du monde.

Clarifions une chose: les tests PISA ne permettent pas d'évaluer la performance des systèmes scolaires dans leur ensemble et encore moins de les comparer. Même des défenseurs de ces évaluations, comme les sociologues français Christian Baudelot et Roger Estabiet, dénoncent les *«apparences trompeuses d'un palmarès international»*. Ceux qui concluent de cette enquête que l'école québécoise est dans son ensemble meilleure que l'école allemande ou américaine ne démontrent ainsi que leur ignorance.

Les tests PISA ne mesurent que certaines habiletés élémentaires des élèves de 15 ans en lecture, en mathématiques et en sciences. Rien de plus. Notons au passage que l'OCDE, chaud partisan de la mondialisation libérale, ne s'intéresse ni aux connaissances acquises par les élèves ni à leur niveau culturel. La compétence est le maître mot de ces économistes pour qui on peut être «compétent» sans pour autant connaître le nom de la capitale de son pays.

Ecrire que les élèves québécois sont *«les champions de tout l'Occident en mathématiques»*, comme on a pu le lire, relève donc de la mystification. Ce serait comme accorder la médaille d'or à un coureur du marathon après les 100 premiers mètres. Selon le mathématicien français Antoine Bodin, qui a produit l'une des études les plus nuancées sur le sujet, PISA mesure de 15 à 20 % du programme de mathématiques que devrait normalement posséder un jeune Français de 15 ans. Si certains élèves réussissent bien aux PISA, rien n'indique qu'ils ne sont pas des cancras finis dans le reste du programme. Ainsi, les bons résultats des élèves finlandais aux PISA en mathématiques sont contredits par les professeurs de ce même pays, qui estiment que, depuis que l'enseignement est orienté vers les plus faibles, les élèves ne possèdent plus certains concepts mathématiques de base nécessaires en vue des études avancées.

Comme l'écrit la sociologue Nathalie Bulle, *«la loupe de l'enquête [PISA] tend à être placée du côté des plus faibles»*. Il n'est donc pas surprenant que les pays occidentaux qui obtiennent les meilleurs résultats soient de petits pays à l'esprit très égalitaire comme la Finlande et le Québec. Des pays qui ont mis l'accent non pas sur le haut niveau culturel de leurs programmes, mais sur l'acquisition par tous de quelques compétences élémentaires. Un *«kit de survie intellectuelle»*, écrit Nathalie Bulle.

Les PISA sont taillés sur mesure pour les programmes scolaires de ces pays. Ils récompensent les écoles maternelles où l'enseignement est principalement axé sur les élèves en difficulté, sans tenir compte des hauts niveaux d'excellence des meilleurs élèves. Peu importe que l'on sache lire Proust si la majorité est capable de lire une recette de gâteau au chocolat. Tel est l'esprit des tests PISA. De là à en déduire que les économistes néolibéraux de l'OCDE n'ont guère d'intérêt pour la culture, le pas est facile à franchir.

Une autre raison devrait nous empêcher de crier victoire trop vite. Dans le quotidien *Le Monde*, Marcel Thouin, de l'Université de Montréal, a reconnu que *«les élèves canadiens ont de bons résultats en partie pour de mauvaises raisons»*. Comme les PISA n'évaluent que les jeunes de 15 ans qui fréquentent l'école, notre taux de décrochage record nous avantage par rapport aux pays européens. Il en va de même de l'immigration puisque, contrairement aux pays européens, nous n'accueillons que les immigrants les plus riches et les plus instruits.

Les tests PISA ne sont pas inutiles pour autant. Ils indiquent clairement que l'école québécoise réussit à aider les plus faibles, du moins ceux qui ne décrochent pas. Ce qui n'implique pas que nos programmes aient le niveau nécessaire pour le reste des élèves. Les tests montrent par ailleurs qu'un pays comme la France éprouve exactement la difficulté contraire. Malgré son niveau culturel élevé, l'école française parvient de moins en moins à aider les élèves en difficulté.

Quant à ces comparaisons fumistes entre les pays, elles relèvent le plus souvent d'une certaine orthodoxie mondialiste. Comme s'il était possible de faire abstraction des facteurs culturels et nationaux dans l'évaluation d'une chose aussi complexe que les résultats scolaires des élèves d'un pays.

crioux@ledevoir.com

Exploitation des richesses naturelles

Une vaste coalition écologique s'élèvera contre le gouvernement Charest

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Une importante coalition écologique est depuis quelques jours en gestation au Québec, avec pour objectif de faire échec aux principales politiques d'exploitation des richesses naturelles du gouvernement Charest.

Mercredi, 81 groupes provenant des quatre coins du Québec se sont réunis à Trois-Rivières pour jeter les bases d'un plan d'action coordonné contre ces politiques gouvernementales qui ont mobilisé en 2010 les citoyens dans plusieurs régions.

Cette vaste coalition regroupe des écologistes, des comités de citoyens, des scientifiques, des artistes, des représentants syndicaux et même quelques élus inquiets des politiques gouvernementales qui font passer la planification démocratique du territoire derrière les intérêts miniers et industriels.

On retrouvait ainsi à cette rencontre, à côté de groupes écologistes comme Nature Québec et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), des groupes plutôt axés sur les politiques énergétiques, comme le mouvement Maîtres chez nous au 21^e siècle (MCN-21), le Comité interrégional sur les gaz de schiste de la vallée du Saint-Laurent, ainsi que des citoyens qui se battent contre les projets de

mines d'uranium sur la Côte-Nord, ceux des îles de la Madeleine qui s'opposent à l'exploitation du pétrole dans le secteur Old Harry du golfe et ceux qui s'opposent à la relance du nucléaire par la restauration de la centrale de Gentilly-2.

Un lien commun unit la plupart de ces groupes, soit la vieille préséance en faveur du secteur minier, que Québec entend reconduire dans la nouvelle loi des mines et qui risque fort, si la loi est ainsi reformulée, de se retrouver dans la future loi sur les hydrocarbures promise par le gouvernement Charest. Cette loi régira l'exploitation des gaz de schiste et du pétrole dans le golfe.

Deux centrales syndicales, soit la CSN et la CSQ, ainsi que le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ) ont aussi participé au sommet de Trois-Rivières, de même que plusieurs scientifiques et des gens du milieu artistique.

Des enjeux interreliés

Selon Daniel Breton, porte-parole de MCN-21, cette mobilisation est le résultat d'une *«prise de conscience que les enjeux de chacun dans sa région sont en réalité interreliés et que la colère gronde partout pour les mêmes raisons»*.

«En réalité, ajoute-t-il, on est en face d'une perte de confiance généralisée envers le gouvernement. On est aussi conscient qu'il faut réunir et coordon-

ner nos forces pour qu'une pareille mobilisation empêche Québec de multiplier les reculs au profit de politiques dépassées et contraires aux intérêts des citoyens ordinaires et des économies régionales.»

Selon le leader écologiste, *«la bataille du Su-roit, à côté de ce qui se prépare, pourrait bien n'avoir été qu'une répétition de l'affrontement qui se prépare avec Québec»*.

Le mouvement amorcé lors de la rencontre de Trois-Rivières entend mettre en place, d'ici quelques semaines, un *«plan d'actions coordonnées»* avec des échéances précises. Déjà hier, des groupes s'affairaient à relier par Internet les 81 groupes participants.

Selon Serge Fortier, le porte-parole du comité interrégional de citoyens en lutte contre l'exploitation des gaz de schiste, deux raisons poussent cet organisme, mis sur pied en décembre, à s'allier aux forces écologiques, syndicales et autres. D'abord, le manque de transparence du gouvernement, qui place les citoyens devant des faits accomplis, et ensuite qui, ajoute Serge Fortier, semble privilégier, dans tous ces dossiers controversés, les grandes entreprises plutôt que les intérêts des citoyens, au nom d'une vision de l'économie qu'il juge dépassée.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Le ministre Yves Bolduc s'en remet à la lecture de la Régie quant à l'illégalité des *«block fees»*, ces forfaits annuels ou trimestriels.

La RAMQ enquête sur le modèle hybride de Medisys 123

Le ministre Yves Bolduc suit de «très près» le dossier des frais illégaux en santé

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

À peine lancé, le service de conciergerie pédiatrique Medisys 123, qui offre un service d'assistance médicale pédiatrique sept jours sur sept, est déjà dans le collimateur de Québec. La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a en effet ouvert une enquête, avec l'aval du ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves

à 11 le nombre d'examen pour des frais illégaux en cours au Québec. *«Il semble y avoir des frais abusifs, je ne connais pas les détails, mais je sais que la RAMQ juge cela suffisamment sérieux pour ouvrir une enquête»*, a commenté Karine Rivard, l'attachée de presse du ministre Bolduc.

Le ministre est bien au fait du problème des frais illégaux, affirme Mme Rivard. Il entend d'ailleurs suivre la situation de *«très près»*. Le ministre s'en remet par ailleurs à la lecture de la Régie quant à l'illégalité des *«block fees»*, interprétation qui n'est pas

«On ne peut pas faire payer d'avance des frais pour des services qui ne seront pas nécessairement rendus»

Bolduc, afin de déterminer si le modèle hybride privé-public est bel et bien légal comme le prétendent ses idéateurs.

À la lumière de l'article publié hier par *Le Devoir*, la RAMQ estime que le forfait annuel de 975 \$ par enfant exigé par Medisys 123 s'apparente bel et bien aux *«block fees»*, ces forfaits annuels ou trimestriels contre lesquels elle s'est récemment élevée. *«C'est la question du forfait qui accroche, confirme le porte-parole de la Régie, Marc Lortie. On ne peut pas faire payer d'avance des frais pour des services qui ne seront pas nécessairement rendus.»*

Le cabinet du ministre Bolduc a été prévenu hier en matinée de cette nouvelle enquête, qui porte

faudrait déterminer si ces zones grises existent ou pas. Et c'est au ministre de clarifier cela. Ou bien il est sûr de son fait et il s'en va devant les tribunaux, ou bien il nous amène la Loi sur la santé pour qu'on la corrige.»

Yves Bolduc n'entend toutefois pas intervenir personnellement. *«C'est à la RAMQ de mener les enquêtes et d'intervenir»*, a indiqué une source de presse. C'est bien insuffisant, croit Agnès Maltais, qui le presse de prendre le dossier par les cornes. *«On a besoin de leadership politique dans ce dossier. Veut-on défendre ou non le réseau public? Le ministre doit prendre position et surtout défendre nos lois, car ce sont elles qui sont attaquées ici.»*

L'annonce survient quelques jours seulement après que la RAMQ eut servi un rappel à l'ordre senti aux médecins québécois. Dans une lettre datée du 21 décembre dernier, la Régie déploirait la multiplication croissante des frais illégaux tout en fustigeant les forfaits en tous genres qui fleurissent au Québec. Elle se disait prête à poser les gestes appropriés pour faire respecter la Loi. Jusqu'aux actions légales si nécessaire. Jusqu'à présent, la RAMQ n'a jamais eu à aller devant les tribunaux pour forcer les cliniques prises en faute à se conformer aux règles.

Le Devoir

Légère baisse de pression dans les urgences

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

La saison de grippe a commencé bien plus tôt qu'à l'habitude au Québec, a confirmé hier le directeur de la protection de la santé publique, le Dr Horacio Arruda, en invitant les Québécois à faire ce qu'il faut pour éviter la propagation du virus. Combinée à des éclosions de gastro-entérite et au ralentissement normal du temps des Fêtes dans les établissements, la grippe a en effet soumis les urgences à une pression importante ces derniers jours.

Mercredi, le taux moyen d'occupation des urgences au Québec atteignait un pic de 126 %. Il avait un peu faibli hier, pour atteindre les 122 %. La situation demeurait néanmoins particulièrement préoccupante dans la région de Lanaudière, qui affichait hier encore un taux alarmant de 219 %. Suivaient ensuite les Laurentides (173 %), la Montérégie (141 %) et Montréal (136 %).

Ce *«pic exceptionnel»*, de l'aveu même des autorités de la santé publique, a suscité les foudres de la critique de l'opposition officielle en matière de santé, Agnès Maltais. *«La question que je pose, c'est où est le ministre de la Santé? C'est lui qui gère la liste des urgences. Il fait de la microgestion au quotidien, mais, c'est drôle, quand il y a une crise, il disparaît.»*

La députée péquiste estime que Yves Bolduc doit agir pour libérer des lits dans les hôpitaux. *«Il pourrait, entre autres, financer l'ouverture temporaire de lits de transition pour libérer des lits d'hospitalisation.»* La situation est sous contrôle, a répondu l'attachée de presse du ministre, Karine Rivard, en précisant que le ministre continue à suivre la situation de près.

Sur le terrain, *«les taux d'occupation ont légèrement commencé à fléchir même si la partie n'est pas gagnée pour autant»*, a commenté l'urgentologue Marc Béique, pour qui la solution n'est pas à l'urgence, *«où les gens font déjà l'impossible»*, mais dans le reste du réseau, *«tant en amont qu'en aval»*. La population a aussi un rôle à jouer pour diminuer la propagation de ces deux virus, a renchéri le Dr Arruda, notamment en adoptant les règles d'hygiène habituelles et en restant à la maison pendant la période de contagion.

D'autant que le virus de la grippe, apparu dès la mi-novembre cette année, connaît une activité élevée appelée à s'intensifier encore, a insisté hier le directeur de la protection de la santé publique. *«La mesure la plus importante et la plus efficace pour prévenir la grippe demeure le vaccin. Il est encore temps de le faire.»* Cette année, c'est la souche H3N2 qui circule le plus, a ajouté le Dr Arruda. *«Et le vaccin est bien "matché" avec ce virus-là.»*

Le Dr Béique note par ailleurs que beaucoup de lits sont occupés par des gens grippés à risque de développer des complications et qui n'ont pas reçu le vaccin. Le vaccin aurait-il été boudé cette année? Il est encore tôt pour le conclure, a répondu le Dr Arruda, mais les premiers chiffres indiquent en effet que, dans certaines régions, la couverture vaccinale n'est pas aussi étendue qu'à l'habitude.

«Plusieurs endroits offrent encore le vaccin. Il suffit de s'informer au centre de santé et de services sociaux de son territoire», a indiqué le directeur de la protection de la santé publique. Le vaccin est offert gratuitement aux petits de 6 à 23 mois, aux personnes âgées de 60 ans et plus, aux malades chroniques, aux femmes enceintes qui en sont au 2^e ou au 3^e trimestre et à leur entourage. Le reste de la population peut aussi se faire vacciner moyennant des frais minimes.

Le Devoir

«La question que je pose, c'est où est le ministre de la Santé?»

– Agnès Maltais

ACTUALITÉS

Salon funéraire des Rizzuto incendié
Trois hommes
sont accusés

Des accusations d'incendie criminel ont été déposées hier, au palais de justice de Montréal, contre les trois hommes soupçonnés d'avoir tenté de mettre le feu au salon funéraire appartenant à la famille Rizzuto.

Julien Bourassa-Richer, Alexandre Toulay et Sounthone Charensouk, âgés respectivement de 26, 27 et 30 ans, seront détenus jusqu'à l'audience de libération sous caution qui aura lieu lundi. Ils n'ont pas présenté de plaidoyers pour l'instant.

Les trois hommes sont notamment accusés d'incendie criminel, d'incendie criminel ayant causé des dommages à la propriété, de possession de substances incendiaires et de complot.

Les policiers ont affirmé que l'attentat a été perpétré tout juste avant une heure du matin, dans la nuit de mercredi à jeudi [hier], au Complexe funéraire Loreto, situé dans l'arrondissement de Saint-Léonard.

C'est à cet endroit que la dépouille de Nicolo Rizzuto a été exposée pendant trois jours, il y a quelques semaines. Le présumé patriarche de la mafia montréalaise avait été abattu d'une balle à la tête le 10 novembre, alors qu'il se trouvait à l'intérieur de son domicile situé dans l'arrondissement Cartierville, à Montréal.

L'avocat de M. Bourassa-Richer a cependant indiqué que son client avait l'intention de plaider non coupable. *«Le fardeau de la preuve appartient à la Couronne. Nous plaidons non coupable puisque nous ignorons de quoi il est accusé exactement»*, a indiqué M^e Serge Lamontagne.

Le procureur Pascal Dostaler a expliqué que la Couronne s'était opposée à la remise en liberté des trois hommes en raison de la gravité des crimes dont ils sont accusés. *«Les preuves sont assez accablantes. Et ces individus ont tous été condamnés au criminel dans le passé»*, a-t-il affirmé après avoir précisé que les policiers qui ont procédé à l'arrestation des trois hommes avaient noté que les hommes dégageaient une forte odeur d'essence.

M^e Dostaler a par ailleurs refusé d'établir explicitement un lien entre cet attentat et la vague d'incendie qui a frappé plusieurs cafés italiens montréalais au cours des derniers mois.

La Presse canadienne



RICK WILKING REUTERS

Molson et Labatt veulent que Québec base la hausse du prix de la bière sur l'indice général des produits alimentaires.

Les brasseurs veulent une indexation
«plus juste» du prix de la bière

Québec — Les brasseries Molson Coors et Labatt souhaitent revoir la méthode de calcul servant à déterminer le prix de la bière au Québec. La façon de faire proposée se traduirait par une indexation qui tiendrait compte des hausses annuelles des prix du panier d'épicerie.

Philippe Batani, directeur général de l'Association des brasseurs, précise que l'organisme demande au gouvernement de baser la hausse du prix de la bière sur l'indice général des produits alimentaires.

Le gouvernement, par l'intermédiaire de la Régie des alcools, des courses et des jeux, fixe le prix minimum de la bière. Ce prix est ajusté le 1^{er} avril de chaque année en tenant compte de l'indice général des prix à la consommation au Canada.

L'association souhaite modifier ce règlement, disant constater depuis plusieurs années que l'indice des prix de l'alimentation évolue plus vite que celui des prix en général. Elle désire ainsi obtenir un indice qui reflètera davantage le marché de la bière vendue en supermarché comme tous les autres aliments.

M. Batani assure que cette manière de favoriser ce qu'il qualifie *«d'indexation plus juste»* ne se traduira pas forcément par une explosion des prix. Il mentionne notamment que, en 2010, l'indexation aurait été de 0,6 % au lieu de 0,3 %.

Les deux grandes brasseries, réunies au sein de l'Association des brasseurs du Québec, ont retenu les services d'un lobbyiste afin de les aider dans leurs démarches.

«Ce n'est pas une hausse de prix, mais une correction de l'indice qui fait en sorte que les prix augmentent chaque année. Actuellement, l'indice est autant influencé par le prix de l'immobilier en Alberta que par le prix des transports en Colombie-Britannique», a indiqué M. Batani, qui réitère son objectif de développer une indexation adaptée à la réalité du Québec.

La Presse canadienne

EN BREF

Pollution : l'État de New York
c. Pennsylvania Power

L'État de New York a déposé hier une poursuite contre Pennsylvania Power pour avoir exploité sa centrale de Homer City Station, à environ 75 kilomètres de Pittsburgh, en contravention des lois sur la qualité de l'air. Cette centrale rejette 100 000 tonnes de dioxyde de soufre (SO₂) par an, soit deux fois le total des émissions recen-

sées dans l'État de New York. La poursuite réclame une mise aux normes de la centrale pennsylvanienne, qui aurait évité d'utiliser les meilleures technologies disponibles lorsqu'elle a augmenté sa puissance, au cours des dernières années, pour la hausser à 1884 MW. Le Québec reçoit de l'Ontario et du Midwest étasunien environ la moitié du smog et des précipitations acides qui frappent son territoire. Aucun ministre québécois ou fédéral n'a jamais réclamé l'arrêt ou une réduction sensible de ces émissions. — *Le Devoir*

Triage par les ambulanciers
Contre les tranferts
dans les CLSC

LIA LÉVESQUE

Si les ambulanciers veulent transporter des patients ailleurs qu'à l'urgence des hôpitaux, ils devront vraisemblablement les diriger vers des cliniques plutôt que des CLSC.

Le quotidien *La Presse* a rapporté dans son édition d'hier que le syndicat des techniciens ambulanciers à Montréal et Laval souhaite que ses membres aient le pouvoir de transporter un patient ailleurs qu'à l'urgence d'un hôpital lorsqu'ils jugent qu'un cas n'est pas une véritable urgence.

Ils souhaiteraient ainsi contribuer à désengorger les urgences, alors que celles-ci sont aux prises avec d'importants débordements, notamment à cause des cas de grippe et de gastro-entérite.

À l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux, l'adjointe à la direction générale, Michèle Pelletier, voit difficilement comment ces patients pourraient être transférés dans les CLSC, alors que ceux-ci ne disposent pas toujours des services médicaux nécessaires et que leurs heures d'ouverture sont limitées.

«Évidemment, ça prend des cliniques médicales qui offrent un service sans rendez-vous. Ce ne sont pas tous les CLSC qui ont des services médicaux courants ou des services médicaux sans rendez-vous pour prendre en charge cette clientèle-là», a objecté Mme Pelletier, en entrevue avec *La Presse* canadienne.

La solution, selon Mme Pelletier, résiderait plutôt dans les cliniques qui sont suffisamment équipées, notamment les cliniques réseaux. *«Il faudrait aller vers des cliniques sans rendez-vous, alors qu'on sait qu'elles sont déjà très occupées et très engorgées et débordent de patients. Donc, on a affaire à un autre problème»*, admet Mme Pelletier.

Reste que *«cela pourrait être faisable»*, selon Mme Pelletier, mais si certaines conditions sont respectées, comme la formation des ambulanciers en triage de patients, et si on s'assure que l'établissement est suffisamment équipé, tant en ressources humaines que matérielles, pour dispenser ce service.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, on a confirmé que la demande des techniciens-ambulanciers était déjà à l'étude et que des discussions avaient déjà été amorcées à ce sujet.

La Presse canadienne

DU 8 AU 30 JANVIER

SOUS

DES

* Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle.

Une entrée très Déco dans cette nouvelle année...

Que ce soit un canapé cuir ou tissu, grands et petits meubles, tables basses, lampes... cet hiver, venez embellir votre maison et profitez d'offres exceptionnelles* sur certains modèles de plancher.

MONTRÉAL - 505 Avenue du Président Kennedy
Tél. 514-350-9070 - montreal@roche-bobois.com

LAVAL - Quartier Laval - 660 Boulevard Le Corbusier, L7
Tél. 450-688-6000 - laval@roche-bobois.com

TORONTO - 101 Parliament Street
Tél. 416-366-3273 - toronto@roche-bobois.com

rochebobois

PARIS

www.roche-bobois.com



porter

Voyagez plus. Dépensez moins. Une résolution facile à tenir.

Célébrez 2011 avec un rabais de 30 % sur toutes les destinations de Porter.

Réservation avant le 10 janvier.

Pour tenir votre résolution, mentionnez le code JEUNE30.

Porter. Raffinée sur toute la ligne.



30%
de rabais

B O N N E
A N N É E !

Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code JEUNE30.

Trajets avant le 26 juin 2011. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 30 %.

Tarifs à partir de :

TORONTO 20 par jour 63* \$	HALIFAX 91* \$	ST. JOHN'S 105* \$	SUDBURY 98* \$	THUNDER BAY 84* \$
BOSTON 140* \$	CHICAGO 140* \$	MYRTLE BEACH Dès le 17 fév 238* \$	NEW YORK 85* \$	

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

* Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Ce tarif aller-simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

flyporter.com

Titres	Volume	Haut	Bas	Ferm.	Van
--------	--------	------	-----	-------	-----

[illegible]

6 janvier 2011	Fermeture	Variation journalière	Variation journalière (%)	Variation depuis le 1er janvier
IQ-30	1331.09	3.13	0.24%	13.88%
IQ-120	1410.07	1.75	0.12%	15.04%

Évolution de l'indice IQ-30 (mars-10 à déc-10)

Date	Indice IQ-30
mars-10	1419.52
avr-10	1339.58
mai-10	1259.63
juin-10	1179.68
juil-10	1099.74
août-10	1019.79
sept-10	939.84
oct-10	859.89
nov-10	779.95
déc-10	700.00

6 janvier 2011	Fermeture	Variation journalière	Variation journalière (%)	Variation depuis le 1er janvier
IQ-30	1331.09	3.13	0.24%	13.88%
IQ-120	1410.07	1.75	0.12%	15.04%

Évolution de l'indice IQ-30 (mars-10 à déc-10)

Date	Indice IQ-30
mars-10	1419.52
avr-10	1339.58
mai-10	1259.63
juin-10	1179.68
juil-10	1099.74
août-10	1019.79
sept-10	939.84
oct-10	859.89
nov-10	779.95
déc-10	700.00

ÉCONOMIE

L'incrédulité des Canadiens étonne les économistes

La croissance se poursuivra, disent les banques, mais l'inquiétude des citoyens ne se résorbe pas

SUNNY FREEMAN

Toronto — La récession est loin derrière et la croissance se poursuivra cette année, disent les plus grands économistes du pays, invitant les Canadiens à s'en réjouir. Pourtant, un sondage, dont les résultats ont été présentés hier, montre que ceux-ci sont moins optimistes quant à l'état de l'économie qu'ils ne l'étaient il y a un an.

Les économistes en chef des cinq plus grandes banques au Canada ont prédit une croissance modérée, hier, à l'occasion d'une rencontre commanditée par l'Economic Club of Canada.

Environ une heure avant que les experts n'entrent en scène, à Toronto, l'Economic Club of Canada a dévoilé les résultats d'un sondage indiquant que 65 % des Canadiens croient que le Canada est encore en récession. Les éco-

nomistes ont pourtant annoncé officiellement la fin de la récession au milieu de l'année 2009.

«*Les perceptions ne reflètent pas le fait que la situation s'améliore depuis maintenant un an et demi, a fait valoir hier l'économiste en chef de la Banque TD, Craig Alexander. Il n'y a pas de doute que la récession est terminée, alors comment réconcilier les résultats des sondages avec ce que disent les économistes?*»

Les principaux économistes ont expliqué que les divergences entre les experts et le Canadien moyen sont une question de perception.

Le Canada a enregistré six trimestres de croissance, et l'économie a rattrapé tous les emplois perdus au cours de la récession, mais le coup de sonde mené par la firme Pollara Strategic Research laisse croire que les Canadiens sont moins

optimistes relativement à l'état de l'économie qu'ils ne l'étaient il y a un an. Le sondage indique que 38 % des Canadiens ont l'impression que l'économie canadienne s'appréciera au cours des prochains mois, comparativement à 54 % qui étaient de cet avis il y a un an.

Parallèlement, les économistes prédisent une croissance modérée allant de 2,2 %, de l'avis de la Banque CIBC, à environ 3,2 %, selon les projections de la Banque Royale. La plupart soutiennent que toute révision de ces prédictions se ferait à la hausse.

Les économistes s'entendent pour dire que la Banque du Canada augmentera ses taux d'intérêt d'un ou deux points de pourcentage d'ici la fin de l'année.

Sherry Cooper, de la Banque de Montréal, a souligné que les bonnes nouvelles sur l'écono-

mie sont souvent minimisées, tandis que les mauvaises sont mises en relief, particulièrement celles en provenance des États-Unis. «*Le Canada est dans une bonne posture, et nous ne l'entendons pas*», a-t-elle soutenu.

L'économiste en chef de RBC Groupe financier, Craig Wright, qui a prédit le plus haut taux de croissance, a affirmé que l'économie canadienne connaîtra une croissance modérée cette année, aidée par une demande tout autant modérée des consommateurs et un accroissement de la confiance des entreprises.

M. Wright a dit s'attendre à une croissance de plus de 3 %. Il a soutenu que les dépenses des consommateurs, particulièrement dans le secteur immobilier, devraient ralentir par rapport à la forte cadence constatée en 2010 alors que les taux d'intérêt étaient à des creux records.

Malgré tout, si une portion significative de Canadiens sont inquiets de l'état de l'économie, comme semblent l'indiquer les sondages, cela pourrait affecter la confiance des consommateurs et avoir un impact sur la croissance.

Une personne interrogée sur cinq dans le cadre du coup de sonde mené en décembre estime que l'économie va se détériorer en 2011. En décembre 2009, 14 % des participants entretenaient cette perspective.

Néanmoins, moins de 10 % des personnes interrogées ont exprimé l'inquiétude de tomber dans une forte récession, comparativement à 17 % il y a un an.

Le sondage en ligne a été mené par la firme Pollara Strategic Research auprès de 2560 personnes en décembre 2010.

La Presse canadienne

L'affaire d'espionnage chez Renault alarme la France

Paris — Les soupçons d'espionnage industriel ayant conduit à la mise à pied de trois cadres de Renault sont qualifiés de «*graves*» par la direction et le ministre de l'Industrie, qui entend renforcer la sécurité.

Trois hauts cadres du constructeur automobile, dont un membre du comité de direction, ont été mis à pied lundi à titre conservatoire. Ils sont menacés de licenciement, mais le constructeur ne fait état pour l'instant d'aucune plainte pénale et reste muet sur la nature exacte des faits.

Les trois personnes auraient des liens avec le programme véhicules électrique, une technologie sur laquelle Renault mise beaucoup et dans laquelle il a décidé d'investir 4 milliards d'euros avec son partenaire Nissan.

«*L'expression guerre économique, parfois outrancière, là pour le coup est adaptée*», a affirmé de son côté le ministre de l'Industrie Eric Besson, en confirmant sur la radio RTL la gravité des faits. «*Oui, malheureusement, l'affaire paraît sérieuse*», a-t-il dit, après des entretiens avec la direction du constructeur. «*Il semble que cela concerne la voiture électrique, mais je ne veux pas aller plus loin*», a-t-il précisé, se retranchant derrière la présomption d'innocence.

Ce dernier a ajouté que la direction générale de Renault, avec laquelle il s'était entretenu, s'était montrée préoccupée. «*Les faits qu'ils ont cités, s'ils sont avérés, sont des faits sérieux, sont des faits graves*», a-t-il dit. «*C'est toute la question de la protection de notre secret industriel, de notre innovation qu'il faut renforcer*», a-t-il ajouté en précisant que les

conventions passées entre l'État et les entreprises qui demandent des aides à l'innovation devront comprendre des engagements de protection des secrets. «*Il est probable que nous aurons d'autres mesures à prendre, je vais y travailler dans les jours qui viennent*», a-t-il dit. «*J'ai l'intention de faire de ce dossier un dossier majeur*».

Christian Husson, directeur juridique de Renault, a expliqué de son côté que la mise à pied visait à protéger les actifs stratégiques de l'entreprise. «*Cette enquête, qui a duré plusieurs mois, nous a permis d'identifier un faisceau d'éléments convergents attestant que les agissements de ces trois collaborateurs [...] mettaient en risque consciemment et délibérément des actifs de l'entreprise*», a-t-il dit dans une déclaration transmise par courriel.

«*Pour Renault, il s'agit de faits très graves concernant des personnes en position particulièrement stratégique dans l'entreprise. Ils justifient une décision conservatoire de cette nature dont l'objet premier est de protéger, sans attendre, les actifs stratégiques, intellectuels et technologiques de notre entreprise*», ajoute-t-il.

Renault va commercialiser en milieu d'année deux modèles en version électrique, la berline familiale Fluence et l'utilitaire Kangoo Express. La gamme électrique est le programme phare du constructeur et comptera également deux autres modèles: le petit véhicule Twizy et la petite berline Zoe, qui doivent être commercialisés au deuxième semestre de cette année et mi-2012.

Reuters et Agence France-Presse

EN BREF

Dévaluation du yuan en vue?

Pékin — La Banque centrale chinoise s'est engagée hier à renforcer la flexibilité du taux de change du yuan, une demande récurrente des États-Unis, alors que le président chi-

nois Hu Jintao doit être reçu par son homologue américain Barack Obama le 19 janvier. Nous allons «*renforcer la flexibilité du taux de change du yuan, tout en maintenant*» ce taux à un «*niveau raisonnable et équilibré*», a affirmé la banque centrale dans un communiqué. — AFP



Le fondateur et patron de Facebook, Mark Zuckerberg

Facebook n'appartiendrait plus pour longtemps à ses seuls amis

L'investissement de 450 millions de Goldman Sachs a alerté les autorités boursières, qui ont ouvert une enquête

RON BOUSSO

New York — Une enquête des autorités boursières américaines sur un investissement spectaculaire de la banque Goldman Sachs dans Facebook pourrait pousser le géant des réseaux sociaux en ligne à s'introduire en Bourse plus vite que prévu, selon les analystes.

Les médias américains affirment cette semaine que la banque d'investissement Goldman Sachs a injecté 450 millions dans Facebook et que la firme d'investissement russe Digital Sky Technologies y avait mis 50 millions. D'après la presse financière d'hier, la banque d'affaires américaine, qui revend des parts dans Facebook à ses propres clients, a reçu des demandes de plusieurs milliards de dollars pour les titres du réseau social et a cessé hier de solliciter de nouveaux clients, limitant son offre à 1,5 milliard.

A l'annonce de cet investissement, l'autorité boursière américaine (SEC) a aussitôt déclenché un examen des règles de transparence et de publication obligatoire d'informations par les sociétés non cotées, affirmait le *Wall Street Journal* mercredi.

L'investissement de Goldman Sachs dans Facebook a en effet mis en lumière la réticence de certaines entreprises à s'introduire sur le marché boursier, où elles sont soumises à des

règles bien plus strictes que les entreprises non cotées. «*Les entreprises font tout ce qu'elles peuvent pour éviter d'entrer en Bourse. Facebook en est le principal exemple*», a indiqué James Angel, un professeur à l'Université de Georgetown, à Washington. «*Aux États-Unis, nous avons rendu beaucoup plus difficile le fait de devenir une entreprise cotée. Nous avons rendu cela plus cher, les risques légaux et l'environnement de courtage ont également changé*», a-t-il ajouté.

Le fondateur et patron de Facebook, Mark Zuckerberg, 26 ans, qui a récemment reçu le titre de «*Personne de l'année*» du magazine américain Time, a jusqu'à présent résisté à la pression pour introduire en Bourse une part de son entreprise. La transaction avec Goldman Sachs valorise Facebook à quelque 50 milliards, plus que des entreprises phares américaines comme Boeing, Time Warner et Yahoo!.

Marché parallèle

La transaction a révélé en même temps la capacité des entreprises à trouver des liquidités hors de la sphère du marché boursier. «*Le principal attrait d'être coté en Bourse est d'avoir plus facilement un marché de cotation pour vos actions, mais s'il y a un marché parallèle qui fournit autant de liquidi-*

tés, alors les entreprises n'ont plus intérêt à être cotées», remarque Adam Pritchard, professeur à l'Université de Droit du Michigan.

M. Pritchard avertit toutefois que l'enquête de la SEC pourrait se traduire par des «*mesures pour forcer Facebook à s'enregistrer comme entreprise cotée*».

L'investissement de Goldman Sachs soulève des questions fondamentales sur l'équité et la sécurité de telles transactions pour les investisseurs. Certains peuvent se demander pourquoi «*seuls les amis de Goldman ont la possibilité d'investir dans Facebook*», remarque M. Angel. Les parts d'entreprises dans Facebook pourraient aussi créer un marché parallèle échappant à la surveillance des régulateurs et exposant les investisseurs à des risques potentiels accrus en raison du manque de transparence.

Le site à forte croissance compte plus de 500 millions d'utilisateurs actifs par mois dans le monde. D'après le New York Times d'hier, qui cite des sources informées des résultats financiers du groupe internet, Facebook aurait dégagé un bénéfice de 400 millions en 2010 pour un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards.

Agence France-Presse

Congédié ?

Voyez

François Gendron

avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

2010

Bonne année pour les compagnies aériennes au Canada

GÉRARD BÉRUBÉ

L'année 2010 a été marquée sous le sceau de l'abondance en matière de trafic passagers pour les transporteurs aériens canadiens.

Air Canada a terminé l'année avec une hausse de 7,2 % de son trafic passagers en décembre, poussant le coefficient d'occupation du réseau à 80,8 %. Pour l'ensemble de 2010, le transporteur dominant au pays a comptabilisé une augmentation de 8,3 % de son trafic. Cette hausse, combinée à un ajout de 7 % à ses capacités, a produit un coefficient d'occupation de 81,7 % l'an dernier, contre 80,7 % un an plus tôt.

Les plus forts gains de l'année en matière de trafic passagers ont été inscrits dans le réseau transpacifique (+22,3 %) et sur les routes vers l'Amérique latine (+10,1 %). Le trafic d'Air Canada a augmenté de 9,3 % dans le réseau transfrontalier, de 6,7 % sur les routes transatlantiques et de 1,9 % sur le marché canadien.

Son principal concurrent, WestJet, a vu son trafic passager augmenter de 10,9 % en décembre. Ce gain reflète une période des Fêtes plus achalandée cette année qu'en décembre 2009, a noté le transporteur de l'Ouest. Un accroissement de 12,9 % de la capacité a cependant ramené le coefficient d'occupation à 80,3 %. Pour l'ensemble de 2010, le trafic passagers de WestJet a bondi de 12,9 %. Une hausse de 11,1 % de la capacité a permis au transporteur d'afficher un coefficient d'occupation de 79,9 % l'an dernier, contre 78,7 % en 2009.

Le plus petit des trois, et concentré à l'aéroport Billy Bishop de Toronto, Porter Airlines a enregistré une hausse de 43 % de son trafic passagers en décembre. Greffée à une progression de 13,9 % de ses capacités, Porter a affiché un coefficient d'occupation de 62,4 % le mois dernier, contre 49,8 % en décembre 2009.

Pour l'ensemble de l'année, Porter a vu son trafic passagers bondir de 87,7 % et ses capacités, de 66,1 %, ce qui a poussé le coefficient d'occupation à 54,2 %, contre 47,9 % en 2009. «*En 2010, Porter a transporté 1,56 million de passagers. Ce nombre est plus élevé que le total combiné des passagers pour 2008 et 2009. De ce total pour 2010, environ 1,26 million de passagers ont voyagé par le centre d'activité de la compagnie aérienne à l'aéroport Billy Bishop de Toronto*», a souligné Porter.

Le Devoir

SOLDES

20% à 70%

Enfants Deslongchamps

Vêtements d'enfants 0 à 18 ans
Vêtements de maternité

**1007, RUE LAURIER
OUEST, OUTREMONT
TÉL.: 274-2442**

Association québécoise des troubles d'apprentissage

« J'ai bûché très fort pour réussir mes études... j'apprenais différemment! »

www.aqeta.qc.ca

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2010-12-29

649	06 11 19 21 39 49	28 compl.	49	07 19 28 31 39 49	37 compl.
------------	----------------------	-----------	-----------	----------------------	-----------

Prochain gros lot (approx.) : **3 500 000 \$**

Extra 0855269

Structure de lots complète sur lotoquebec.com

CE SOIR, 50 MILLIONS \$ + 18* LOTS DE 1 MILLION \$ *(APPROX.)

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ÉDITORIAL

Le privé en santé

Le ministre doit clarifier

Les médias ne cessent de pointer la confusion que suscitent les incursions nébuleuses du privé dans le champ public de la santé. Chaque fois, c'est la même histoire: préoccupée par l'ouverture de nouvelles cliniques garantissant «la tranquillité de l'esprit» en échange de frais, la Régie de l'assurance maladie du Québec lance une enquête et livre ses remontrances. La reprise de ce scénario doit cesser. Des clarifications s'imposent.

Il est tout à fait pertinent que la RAMQ ait promis hier de s'attarder au service de conciergerie pédiatrique lancé par la clinique Medisys 123. Comme le rapportait *Le Devoir* hier, celle-ci promet aux parents l'accessibilité et l'efficacité qu'un système de santé public performant devrait leur garantir. Seule différence? L'accès à ces services médicaux s'achète par forfait annuel de 975 \$ par enfant. Dans un contexte où il n'y en a que pour les défaillances d'un système de santé, c'est un luxe que des parents nantis voudront en effet acheter.

Mais se procureront-ils vraiment l'inaccessible et surtout, le réalisable? La clinique promet une assistance téléphonique sept jours sur sept, au bout de laquelle une visite avec un médecin sera conseillée ou non. C'est précisément ce en quoi consiste la ligne Info-Santé, totalement gratuite. Medisys 123 vante aussi les mérites du règlement de problèmes par courriel ou Internet, évoquant même l'envoi d'une photo par BlackBerry d'une affection particulière de l'enfant. Rien n'est moins clair: une clinique qui souhaitait offrir des consultations médicales par vidéoconférence a déjà été rabrouée par la RAMQ. La clinique promet surtout un accès facilité à des spécialistes dans les hôpitaux; il est indignant d'imaginer que des patients puissent ainsi acheter une entrée à l'hôpital, doublant ainsi la file d'attente.

L'hybride privé-public en santé est décidément confus, et le gouvernement est en partie responsable d'entretenir ce désordre duquel le patient, déçu mais résigné, n'a retenu qu'un élément: il faudra payer désormais pour avoir accès à un service rapide et efficace.

Les médias n'ont pas inventé le contexte d'inquiétude auquel même la RAMQ succombe: la Régie vient d'effectuer un autre rappel auprès des médecins et spécialistes, partageant ses préoccupations quant au nombre croissant de cas de facturation de frais illégaux pour des services assurés. En vertu de la Loi sur l'assurance maladie, des frais peuvent être exigés seulement par un médecin qui n'est pas associé au régime public, ou pour des services non assurés, ou encore à titre de compensation pour des frais accessoires prévus dans le cadre d'ententes. La Régie a aussi déjà clairement expliqué que les services facturés sous forme de forfait — mais qui n'ont pas été rendus au moment du paiement — sont illégaux.

Autour de ces énoncés, toutefois, il s'avère possible d'ériger un certain flou. Cette nébuleuse doit être clarifiée, avant que la RAMQ n'épuise ses ressources — 11 enquêtes sont en cours en ce moment pour dissiper ce genre de brouillard! C'est au ministre de la Santé de rappeler clairement les visées de la Loi, ne serait-ce que pour freiner les gourmandises de tous les médecins entrepreneurs qui voient dans les déboires du réseau public la promesse d'un gros lot facile. Pour sa propre paix d'esprit, mais surtout celle du public, il doit guider une population qui ne comprend plus les règles du jeu et semble prête à tout acheter, même les illusions.

Gaz de schiste

Laxisme et complaisance

Tant le gouvernement que l'industrie gazière ont affirmé en chœur cette semaine que les fuites constatées dans les puits de gaz de schiste au Québec n'avaient rien d'inquiétant. Rien qui puisse nuire à l'environnement ou à la santé, rien même de majeur ou d'exceptionnel.

Hélas pour eux, la législation québécoise ne prévoit pas de telles nuances. La Loi sur les mines, dont relève le dossier des gaz de schiste, interdit les fuites, point à la ligne. Tout le reste — majeur, mineur, gravissime ou sans conséquence — n'est que du vent. Et ce n'est surtout pas l'industrie qui doit nous dire qu'en penser.

La même industrie gazière a ajouté que ce rapport du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), réalisé à la demande du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, prouve que le gouvernement exerce bien son rôle de surveillance.

Hélas pour elle, ce rapport démontre exactement le contraire. Il n'y a rien de réjouissant à constater que seulement 8 des 31 puits inspectés respectent toutes les normes requises, que les 19 puits qui laissent échapper du gaz relèvent d'entreprises différentes. Ne devrait-on pas au contraire s'attendre, partout, à «un entretien comme celui d'un bloc opératoire», s'indignait à juste titre le maire de Bécancour, Maurice Richard, cité par *Le Nouvelliste*.

Bécancour est au cœur du territoire que l'on dit riche de potentiel gazier et qui longe le Saint-Laurent. On comprend l'inquiétude de monsieur le maire quand on voit que la phase d'exploration se déroule de manière aussi laxiste: qu'en sera-t-il quand l'exploitation, donc la course aux profits, sera en cours?

À quoi s'ajoute la complaisance gouvernementale. Les inspections du MRNF ont eu lieu cet automne seulement, alors que certains des puits concernés sont ouverts depuis 2006. *Le Journal de Québec* avait révélé le mois dernier que de décembre 2007 à septembre 2010, seules 18 inspections ont été menées sur les sites de forage. Depuis octobre, c'est l'accélération: il y en a eu 51 de plus. Mais seuls deux avis d'infraction ont été envoyés... Il faut dire que c'est uniquement depuis octobre que les inspecteurs du ministère prélèvent des échantillons d'eau et de terre; avant, la prise de photos faisait le travail!

Il a donc fallu l'inquiétude des citoyens et la médiatisation du dossier pour que le travail de surveillance soit mené avec un peu de rigueur. Mais on est encore loin du contrôle: en suivi du rapport de cette semaine, les entreprises ont simplement été invitées à apporter des correctifs. Rien pour les faire trembler! De toute manière, le ministre de l'Environnement Pierre Arcand l'a dit et répété: le gouvernement veut que les gaz de schiste soient exploités, et exploitation il y aura. Québec n'a donc pas fini de se montrer très compréhensif...

On comprend en revanche qu'un ensemble hétéroclite d'écologistes, de comités de citoyens, de syndicats et d'autres groupes en ait assez et décide de s'unir pour contrer toute la stratégie énergétique du gouvernement. Trop de silences envers la population, trop d'engagements auprès de l'industrie, trop de précipitation, trop de laissez-faire dans trop de dossiers mènent à une conclusion: la confiance a fui.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



REPRISE

L E T T R E S

La défaite d'un système médiocre

Je crois que la défaite canadienne au Championnat mondial de hockey junior est une bonne chose dans un sens autocritique.

La médiocrité des ligues juniors canadiennes est ici en cause, oui, ces ligues qui exploitent les jeunes avec un déluge de matchs en leur faisant miroiter les millions de la NHL. Oui, ces ligues juniors qui font la promotion de la violence, de l'intimidation, du non-respect de l'adversaire, des conduites antisportives, sans oublier les blessures volontairement infligées à l'adversaire. De plus, ces ligues produisent des non-instruits. Impossible de fréquenter sérieusement l'université tout en jouant dans ces ligues, contrairement à la NCAA. Bref, la défaite du Canada est la défaite d'un système médiocre.

J'aurais aimé une victoire américaine afin de montrer la supériorité du système sports-études de la NCAA. Ces jeunes de la NCAA terminent avec un diplôme en poche...

Cette défaite canadienne, de quoi verser des larmes de crocodile...

Michel Gaudette

Trois Rivières, le 6 janvier 2011

Jean-Paul Filion (1927-2010): Ti-Jean Québec

«Ti-Jean Québec
C'est vous c'est moi c'est nous
Ti-Jean Québec c'est le bon Québécois»
— Jean-Paul Filion

En passant à Sainte-Anne-de Beaupré, où habitait Jean-Paul Filion, souvent je pensais à cet héritage si négligé de notre folklore

québécois et dont il avait été autrefois un remarquable porte-étendard. Mais il n'est plus là désormais. Mort quelques jours avant le jour de l'An, interpellant ainsi une dernière fois «la parenté» comme dans son immortelle chanson qui fut un si grand succès populaire.

Que reste-t-il de lui? Que reste-t-il de notre folklore? J'ai acheté récemment un de ses vieux disques dans une librairie d'occasion. J'ai écouté sa belle chanson *Ti-Jean Québec*, un appel si personnel et entraînant à un «Québec libre», au cœur d'une Révolution tranquille déjà bien loin de nous. Je me suis senti un peu seul, avec lui cependant, mais comme d'un autre âge... un peu...

Il reste de lui des disques pour qui parvient à les trouver, ses livres remarquables et si méconnus, un air de violon, sans doute, surtout le monologue en hommage à son père intitulé *La Grondeuse*. Voilà qui est beaucoup et si peu. Il se faisait discret. De nos jours, Ti-Jean Québec ne se voit plus beaucoup sur les places publiques. Est-ce qu'on y peut vraiment quelque chose? Je crois que Jean-Paul Filion aurait affirmé que oui.

À titre d'ethnologue québécois, je dirais qu'il restera de lui surtout sa belle interprétation bien moderne de notre folklore.

Jean-Paul Filion n'était pas l'homme des chapelles, celles des folkloristes refermés sur une forme pure bien peu accessible. Il était ouvert, vivant. Et maintenant, c'est bien triste qu'il ne soit plus là.

Mais peut-on arrêter un air de violon de s'élancer? Peut-on empêcher la parenté de célébrer sa joie, son envie de vivre? Peut-on retenir encore ce Ti-Jean Québec qui sommeille en nous depuis si longtemps? Pour moi, Jean-Paul Filion est de cette race qui ne sait pas mourir. Un Ti-Jean Québec dont il faut se souvenir. Et surtout qu'il importe encore de faire vivre en nous pour aujourd'hui et surtout pour demain.

Et puis: «La parenté est arrivée... tout comme au jour de l'An...»

Serge Gauthier Ph. D.

Historien et ethnologue
La Malbaie, le 3 janvier 2011

Naomi Bronstein et l'Ordre national du Québec

Naomi Bronstein s'est éteinte la semaine dernière, après avoir consacré sa vie à secourir les enfants en détresse dans de nombreux pays de l'Asie et, depuis plus de 30 ans, au Guatemala. Au fil des années, son exceptionnel parcours lui a valu de recevoir de très nombreuses distinctions internationales. Malheureusement, cette Montréalaise, née et inhumée au Québec, n'aura pas été jugée digne d'apparaître au tableau des membres de l'Ordre national du Québec. Cela en dit davantage sur l'Ordre national du Québec que sur Mme Bronstein. En un mot comme en cent, c'est une honte.

Jacques Désautels

Chambly, le 5 janvier 2011

Spiritualité

Je suis très enthousiasmée par cet article de M. Jean Delisle publié dans *Le Devoir* du 29 décembre et intitulé «La spiritualité athée existe», parce qu'il s'adresse au cœur et à la raison. La citation d'André Comte-Sponville à propos des fondements de la morale rend l'essentiel de la philosophie de ce dernier. Cet article inspirant nous change de cette appellation que l'on attribue, à tort, à une certaine laïcité, que l'on qualifie de fermée alors qu'elle est bel et bien ouverte sur l'humanisme.

Merci, M. Delisle, pour cet article, ce fut mon cadeau d'anniversaire!

Gisèle Filion

Montréal, le 29 décembre 2010

LIBRE OPINION

Cette corruption tentaculaire... suite ou fin?

LOUIS-GHILE DIONNE

Trois-Rivières

Détenir la majorité parlementaire ne signifie pas toujours qu'on ait ipso facto raison? La raison ne serait-elle qu'un chiffre, sans plus? Que faire lorsque les électeurs demandent «majoritairement» de créer une commission d'enquête pour nettoyer les placards qui dégagent des odeurs de corruption et qui viennent ébranler la confiance des électeurs dans cette société dite «de droit» et de supposée «justice égale pour tous»?

La principale raison pour laquelle les scandales font si peur à la représentation politique n'est pas tant l'aspect «médias-tique» ou «judiciaire» du scandale, mais bien plutôt son effet de délégitimation, d'étalage inopiné et brutal de la réalité «antidémocratique» des faits qu'il provoque au sein même de l'opinion publique. Que les délinquants soient mafieux ou faussement pudiques, cela importe peu.

De toute évidence, la population n'est pas dupe, et si elle déserte de plus en plus les urnes, c'est qu'elle comprend que la vraie nature de cette apparence démocra-

tique n'est déterminée que par les «forces matérielles immenses» dont disposent les élites et dont elle ne fait vraisemblablement pas partie.

En quoi le monde a-t-il profondément changé depuis, disons, Socrate? Dans sa quête (ou sa volonté) toujours plus grande de la «nécessité de l'égalité». Le propre de l'homme est de ne jamais accepter, ni même tolérer, qu'une inégalité institutionnalisée par les armes ou par les religions l'avilisse. Plus personne ne veut payer le prix de cette corruption systémique, car c'est elle qui inflige à l'humanité toute entière les crises économiques les plus graves. Elle bâillonne les individus tout en mondialisant les inégalités et les exclusions.

Certains philosophes ont imaginé une égalité constitutionnelle (un droit acquis, dès la naissance). Peu importe. Qu'il s'agisse d'une égalité réservée aux mieux «préparés» (l'élite de Platon) ou d'une égalité «interchangeable» résultant d'un renversement (non moins élitique) des classes dans un monde industriel selon Marx, la réalité est toute autre chose.

La réalité est que tous les êtres humains

le veulent, ce «préalable» sur l'égalité. Si le chef politique n'est pas disposé à leur fournir la preuve qu'il existe une véritable égalité pour tous devant la justice, il n'obtiendra alors qu'une démotivation généralisée et un «désintérêt majoritaire» teinté de cynisme. Celui d'un peuple amputé de son préalable démocratique.

L'expérience du siècle dernier se résume à peu près ainsi: les oligarchies liées à la richesse triomphent, les «idéalistes» (à part les Chinois) se ravissent. À la pensée idéologique a succédé un nouvel âge démocratique se traduisant par un individualisme consumériste «postmoderne».

Depuis la déréglementation anarchique des «rentes glorieuses», l'exploitation s'est exponentiellement gadgétisée, les cadences se sont accélérées, les syndicats se sont actualisés et la brutalité patronale s'est autoréformée; non plus celle, physique, des seigneurs féodaux, mais celle, quotidienne, qui bannit les relations humaines parce qu'elles sont jugées nuisibles à la «productivité». Eh oui! La Terre tourne encore... et ses déchets avec elle. Mais si elle perd patience, ce sera peut-être parce que les bœufs seront allés trop vite...!

IDÉES

Colloque sur Philippe Séguin

La France et le Québec: un avenir commun?

LOUISE BEAUDOIN

Députée de Rosemont et porte-parole de l'opposition officielle en matière de relations internationales

Nous publions cette allocution prononcée aujourd'hui par Mme Beaudoin à Paris, dans le cadre du colloque Philippe-Séguin, «La politique: une affaire de volonté», qui se déroule tout juste un an après le décès du personnage politique. A l'invitation du premier ministre français François Fillon, la députée du Parti québécois participe à la table ronde «Philippe Séguin, une vision de la France dans le monde».

Philippe Séguin a édifié une vision de la France dans le monde dont le Québec est une des pierres angulaires. Cette affirmation peut surprendre, sauf ceux qui l'ont connu ou qui ont lu le livre qu'il a consacré aux relations France-Québec, *Plus français que moi, tu meurs!*, publié en 2000 alors qu'il venait régulièrement enseigner à l'UQAM. Il a aussi réservé un chapitre au Québec dans son *Itinéraire dans la France d'en bas, d'en haut et d'ailleurs* (2003).

Et c'est sans compter sa conférence «Revisiter Montcalm» prononcée au Musée de l'Amérique française à Québec en 2002 et publiée en 2003. Tentative assez réussie de réhabilitation du marquis de Montcalm, figure mal-aimée et controversée de notre histoire nationale.

«Si nous voulons les uns et les autres nous développer et nous épanouir en français, écrit-il, il faut que le Québec et la France soient le moteur d'un vrai combat francophone.» Comme la France et l'Allemagne l'ont été, au moins au début, dans la construction européenne. «Au-delà de leurs relations bilatérales, ajoute-t-il, il apparaît désormais que l'intérêt, l'avenir, la portée historique de la relation du Québec et de la France réside dans leur capacité à se projeter ensemble à l'extérieur et à conduire des actions communes.» Tout est dit.

Destin francophone

Depuis le général de Gaulle, qui, à part sans doute Alain Juppé et Michel Rocard, parmi les hommes politiques français, s'est autant investi que Philippe Séguin dans la relation entre la France et le Québec?

Car qui connaissait ou connaît suffisamment à la fois le Québec et la France pour interpeller l'un et l'autre en leur assignant un destin conjoint? Bien évidemment, pour lui, le destin de la France est d'abord européen et celui du Québec, nord-américain — je dirais, pour ma part, américain au sens des Amériques. Mais la France et le Québec doivent aussi, sans que cela soit incompatible dans son esprit, se doter d'un destin francophone.

Pourquoi avoir choisi le Québec comme le «partenaire idéal» dans cette entreprise et non pas le Canada tout entier, la communauté française de Belgique, la Suisse romande ou quelque autre pays? «Parce que le Québec a apporté la preuve, une fois pour toutes, qu'il est possible de concilier la fidélité aux valeurs traditionnelles qui définissent la personnalité d'une nation et l'ouverture aux grands courants de la civilisation universelle.» Parce que le Québec d'aujourd'hui est l'héritier de deux siècles de combats victorieux. Parce qu'enfin, note-t-il: «Je ne crois pas qu'il existe un Français qui aime autant le Québec que moi. Pour



«Si nous voulons les uns et les autres nous développer et nous épanouir en français, il faut que le Québec et la France soient le moteur d'un vrai combat francophone», a écrit Philippe Séguin.

ce qu'il est. Pour ce qu'il a accompli. Pour ce qu'il peut faire.»

Globalisation

Quels objectifs dès lors poursuivre ensemble en Francophonie? D'abord et avant tout, faire en sorte que le français demeure une grande langue internationale et que la diversité des cultures puisse s'exprimer à la fois à l'échelon national et dans le monde. Car, explique-t-il, il n'y a pas de liberté sans pluralisme, sans différences, sans multilinguisme. A une langue unique correspond une pensée unique qui mène au triomphe de la globalisation que Philippe Séguin distingue d'une mondialisation assumée et maîtrisée.

La globalisation est, pense-t-il, «un phénomène de nature politique, qui implique un nouvel état du monde caractérisé par une tendance à l'unicité culturelle et idéologique». Il faut éviter que la mondialisation ne se traduise par la globalisation. De là découle le cœur de métier de la Francophonie et des autres grandes aires linguistiques qui se mettent en place et qui aspirent à peser sur les affaires du monde: l'hispanophonie, la lusophonie, l'arabophonie, la turcophonie, etc.

La Francophonie a démontré son utilité lors du débat sur la pertinence d'adopter un instrument international portant sur la diversité culturelle. Débat qui a commencé en 1998 et qui a abouti en 2005 par l'adoption à l'UNESCO de la Convention

sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Grâce à une volonté politique sans faille des gouvernements français et québécois de l'époque, Parti québécois à Québec et Parti socialiste à Paris, ce thème a fait l'objet du Sommet de Beyrouth en 2002 et la Francophonie, d'une seule voix, l'a porté jusqu'à l'UNESCO.

Grande alliance

Philippe Séguin avait donc raison: une grande alliance franco-québécoise peut faire la différence. Aujourd'hui, la culture n'est plus considérée comme une marchandise parmi d'autres et, en principe, les États et gouvernements peuvent, nonobstant les règles du commerce international, soutenir leurs industries culturelles.

Il faudra à nouveau appliquer cette méthode en Francophonie en ce qui concerne le multilinguisme, particulièrement dans les organisations internationales. Le français, à l'instar de beaucoup d'autres langues, recule de façon dramatique à l'ONU et dans ses organismes spécialisés. [...]

Le Parti québécois a déjà pris un engagement fort: faire adopter une convention sur la diversité linguistique. Réussir pour les langues ce que nous avons réussi pour les cultures, en espérant, le moment venu, trouver en France un interlocuteur aussi décidé que nous le sommes et que l'était Philippe Séguin, en regard de l'avenir du français dans le monde.

Un ministre nous est né



Nous venons à peine de finir de ranger la coutellerie et de laver les casseroles que notre bien-aimé premier ministre du Canada nous offre «les restes» de son Conseil des ministres. En voilà au moins un qui sait où il s'en va. Il s'en va en Ontario pour gagner la majorité qui lui fait si cruellement défaut et dont il rêve même quand il est éveillé. Il a donc jeté son dévolu sur quatre personnes, deux de l'Ontario, histoire de rendre les prochaines élections plus intéressantes pour nos voisins, et deux de l'Alberta, pour ne pas déplaire à sa base. Des noms qui ont dû le hanter durant toute la période des Fêtes et qu'il avait hâte de présenter à la foule sans aucun doute. Il a osé parler d'un remaniement... alors qu'on ne peut même pas parler d'un époussetage. Les quatre nouveaux sont, paraît-il, unilingues anglais. Un détail...

L'un des quatre, Peter Kent, ancien journaliste célèbre, s'est retrouvé à l'environnement. Quand on sait la formidable importance que Stephen Harper a accordée à ce dossier au cours des dernières années, j'imagine que M. Kent a bien compris qu'on ne s'attend pas à ce qu'il révolutionne la conception canadienne des problèmes écologiques. Moins il en fera, mieux ce sera. Il ne pourra assurer son avancement dans la hiérarchie du pouvoir que dans la mesure où il apprendra vite à ne pas créer de problèmes au premier ministre et à garder le couvercle sur la marmite pour éviter tout débordement.

Il n'aura qu'à s'efforcer de ne jamais avoir d'opinion sur quoi que ce soit, de fermer les yeux sur les signes de plus en plus évidents de la souffrance de la Terre et tout ira bien. Son programme pourra être celui des trois petits singes si sages: je ne vois rien, je n'entends rien et je ne dis rien. Stephen Harper pourra alors faire à sa guise, comme il l'a toujours fait.

La réalité, cependant, c'est que, à force d'empiler les problèmes sans jamais les régler, on finit toujours par se construire une bombe à retardement qui ne manquera pas de nous sauter au visage à un moment donné.

Et les problèmes ne manquent pas. Quand les oiseaux commencent à tomber au sol, par milliers, morts en plein vol, comme ça s'est produit en Arkansas et en Louisiane au cours des derniers jours, quand des dizaines de milliers de poissons meurent dans les lacs et les cours d'eau comme en Arkansas et en Ontario, quand l'eau des puits est malsaine, quand les vagues emportent les maisons, quand les eaux recouvrent des espaces si grands que des dizaines de milliers de citoyens doivent être évacués, quand des volcans se réveillent et que les séismes se multiplient, qui a vraiment envie de devenir ministre de l'Environnement?

L'environnement, avec toutes ses questions sans réponses, est devenu un souci constant pour les citoyens avertis. Ceux-ci se retrouvent souvent devant des thèses qui s'opposent. Certaines crient à la catastrophe inévitable qui se forge sous notre nez et d'autres crient à l'exagération et à la capacité des humains de reprendre les choses en mains. Pour certains, il est déjà trop tard, pour d'autres, il faut se méfier des excités qui créent de l'angoisse pour rien.

Si je connaissais bien Peter Kent, le nouveau ministre de l'Environnement canadien, je lui dirais qu'il n'avait pas le droit d'accepter une telle nomination à moins d'être parfaitement informé de la situation de la planète en ce moment et de la position que défendent d'autres gouvernements à travers le monde. Je lui dirais qu'il n'a pas le droit de «servir» les idées de Stephen Harper sur la question et qu'il va devoir se coller à la position des citoyens pour qui il travaille maintenant, même si ça veut dire déplaire au premier ministre en le faisant. Lui qui a toujours choisi de faire «distingué» dans son comportement, il va devoir retrousser ses manches et foncer dans le tas parce que la lutte qu'il va devoir mener ne se fera pas avec des gants blancs. Dommage pour lui.

Sa tâche n'est plus de faire seulement de beaux discours. Il y a longtemps que la Terre n'en est plus là. S'il s'agit de sauver la vie sur Terre, il y a déjà un bon moment que les citoyens ont compris que ce ne sont pas seulement les petits gestes qu'ils peuvent poser, chacun chez soi, qui vont sauver la planète et qu'il faudra beaucoup plus.

J'ai entendu raconter un jour qu'autrefois, dans les mines, on descendait un oiseau avec les mineurs. C'était leur système de sécurité. Quand l'oiseau mourait, il fallait sortir d'urgence les humains parce que l'air qu'ils respiraient allait les tuer aussi.

Cette histoire n'est plus revenue en mémoire quand j'ai vu les routes jonchées d'oiseaux morts en Arkansas... Serait-il temps pour les humains de «sacrer le camp»? Je ne crois pas que Peter Kent puisse répondre à cette question. Dommage.

Éducation

Le rouleau compresseur des «compétences»

COLLECTIF D'AUTEURS

La crise économique, historique et culturelle qui traverse nos sociétés, sous des formes et des modes différents, structure un paysage de menace autour de l'institution scolaire et des pratiques éducatives. Une subjectivité et un ensemble de politiques de l'immédiat disciplinent et forment le champ pédagogique actuel. La pédagogie qu'on nous impose se veut un exercice de développement d'armes pour la vie et le sens de l'humain à éduquer tend à devenir celui d'un homme sans qualités sur lequel l'éducateur est convié à coller des «compétences-clés» pour une réussite dans la vie essentiellement définie par le critère de l'employabilité. Dans cette «nouvelle» école, on n'enseigne plus à l'être humain pour ce qu'il est, mais pour ce qu'il vaut. La connaissance n'a de valeur que si elle répond aux besoins du marché, si on peut lui accorder une valeur marchande.

En provenance essentiellement du monde de l'entreprise et relayée par une volonté technocratique d'optimiser l'efficacité des systèmes éducatifs, la démarche par compétences dans l'éducation s'introduit dans tous les pays et vole un temps précieux à celui d'enseigner et d'éduquer.

Se présentant tantôt sous la forme de programmes ou pédagogies par compétences, tantôt sous de nouvelles formes d'évaluation très standardisées (quand ce n'est pas sous les trois), elle impose une logique essentiellement évaluatrice et normalisatrice du comporte-

ment, tendant à rabattre le sens de l'efficacité scolaire sur l'efficacité économique et à discréditer les connaissances. [...]

Passeport pour la survie

Nos enfants ne marchent pas tous sur le même chemin. Leurs qualités, affinités électives et ancrages socioculturels conditionnent l'état de ce chemin. Mais cela ne justifie pas que nous les appréhendions essentiellement sous la forme du manque, comme le veulent les adeptes du modèle éducatif fondé sur les compétences. Lorsque nos institutions déterminent par exemple, à travers un «socle» de compétences, «ce que nul n'est censé ignorer en fin de scolarité obligatoire sous peine de se trouver marginalisé» (Socle de connaissances et de compétences français, adopté par décret en 2006), que font-elles sinon entériner la fracture sociale et rendre les futurs exclus (et leurs enseignants) responsables d'une exclusion dont les racines sont ailleurs? Comment pouvons-nous instruire et éduquer sous une telle menace?

Les compétences-clés deviendront pour nos élèves un malheureux passeport pour la survie, nous invitant à faire un tout autre métier: construire artificiellement des comportements efficaces professionnellement et utilisables économiquement. En la matière, l'expérience québécoise est éloquent. La réforme fondée sur les compétences, imposée depuis maintenant plus de dix ans, a produit des ravages tels qu'aujourd'hui ce sont les fondements mêmes de l'école publique qui sont ébranlés.

L'EQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Dominique Reny (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site internet), Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Emilie Parent-Bouchard et Étienne Plamondon-Emond (commis internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Geneviève Tremblay et Sophy Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ Sylvain Grinard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Anel Elinan, Véronique Langlois, Simon Lanot, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sébat (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits. INFORMATION Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

TUNISIE

SUITE DE LA PAGE 1

sociales et politiques unissant étudiants, militants des droits de la personne, syndicalistes et chômeurs. On parle d'ailleurs des dernières semaines comme de la plus grande vague de manifestations depuis que le président actuel, Zine el-Abidine ben Ali, a pris le pouvoir il y a 23 ans. Cinq personnes y ont laissé leur vie: deux lors de manifestations et trois suicides.

A Montréal, où plus de 5000 Tunisiens sont établis, la communauté en était hier à son cinquième rassemblement en deux semaines. Les manifestants présents estiment que la clé du changement en Tunisie passe en bonne partie par des pressions internationales. «*Si vos gouvernements parlent de nous, il peut y avoir du changement*», assure Lotfi, un homme rencontré devant le consulat tunisien, où se tenait la manifestation.

Prenant tour à tour la parole au mégaphone, ces Montréalais ont questionné le gouvernement canadien. «*M. Harper, où êtes-vous?*» a demandé le porte-parole du Collectif de solidarité au Canada avec les luttes sociales en Tunisie, Haroun Bouazzi. «*Après combien de morts allez-vous vous prononcer sur la situation en Tunisie?*» Pendant ce temps, à Québec, quelques dizaines de personnes se sont réunies dans la rue Saint-Jean, devant les bureaux de Radio-Canada.

ACCURSO

SUITE DE LA PAGE 1

ses vérifications en se basant sur les mêmes informations que celles détenues par les journalistes, soit les documents publics: mandats de perquisition et chefs d'accusation, par exemple. «*Toutes les avenues vont être envisagées et toutes les démarches possibles seront faites. On a des collaborations avec Revenu Québec, mais il n'y a pas d'entente écrite avec les différents ministères. [...] On met les effectifs nécessaires pour que le cas aboutisse*», a affirmé Mme Veillette.

De son côté, l'Agence du revenu du Canada a mené son enquête sur près de deux ans avant de réussir ce coup de filet important. Louisbourg et Simard-Beaudry ont éludé 4,1 millions de dollars en impôt fédéral. Elles doivent rembourser ce montant, en plus d'une amende équivalente, des frais d'intérêts ainsi que des pénalités administratives, pour un total d'au moins neuf millions de dollars.

Les deux entreprises de Tony Accurso avaient inscrit des dépenses non déductibles notamment pour la rénovation du luxueux bateau de M. Accurso, le *Touch*. Elles avaient également payé de fausses factures fournies par des sous-traitants.

Une enquête longue et délicate

Pour la Régie, il est impossible de préciser quelle sera la durée de son enquête. Les travaux pourraient s'étendre sur plusieurs mois et même plus d'une année. Il s'agit de vérifications délicates et complexes, rappelle-t-on. Les enquêteurs auront à démontrer hors de tout doute le lien entre l'évasion fiscale de Louisbourg et Simard-Beaudry et les activités de construction de ces entreprises. Ce n'est qu'à partir de là que la Régie pourra envisager d'imposer des sanctions. Un délai de 30 à 45 jours s'applique, une fois l'enquête terminée.

LISEUSE

SUITE DE LA PAGE 1

de ce monde, offrant une autopsie complète des habitudes de lecture de l'utilisateur.

Si libraires et distributeurs se sont longtemps contentés du nombre d'exemplaires vendus pour jauger de la popularité d'un auteur, ce n'est plus le cas. Aujourd'hui, la technologie pousse la chose un cran plus loin, intégrant un cheval de Troie au sein même de la bibliothèque du lecteur. A terme, l'outil intrusif offrirait la possibilité aux fabricants d'influencer les choix faits par les éditeurs, voire de modular le style des écrivains, pensent certains libraires.

«*Ce qui est incroyable, c'est qu'autant chez Amazon, Google Books, Apple iBook qu'à la FNAC, on garde ces infos plutôt que de les refiler aux éditeurs. C'est inquiétant, parce qu'à terme, les libraires et fabricants seront mieux équipés que les éditeurs pour connaître les habitudes de lecture de leur public*», soutient Clément Laberge, vice-président chez De Marque, l'un des plus gros entrepôts de livres numériques au Québec.

Big Brother, version 2009

Plus que virtuel, le péril du contrôle du contenu à distance par les géants du livre numérique a aussi éclaté au grand jour en 2009 quand Amazon.com a fait disparaître des écrans de milliers de propriétaires de Kindle les versions numériques de 1984 et *Animal Farm*. Ironie suprême, les œuvres de l'idéateur de *Big Brother* ont subi l'anathème suprême anticipé par leur propre auteur. Tout cela, en raison d'un litige opposant Amazon.com aux héritiers d'Orwell. *Pschitt!* D'un coup de clavier, Big Brother venait de mettre le pied dans la réalité numérique...

L'incident, estime Gilles Herman, éditeur chez Septentrion, laisse entrevoir les dérives possibles de cette technologie intrusive. «*Je trouve cela très*

Hier toujours, mais de l'autre côté de l'océan, des rassemblements ont également été organisés en France, en Belgique, en Suisse, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie et en Algérie dans le cadre d'une Journée de solidarité internationale avec Sidi Bouzid et le peuple tunisien. En France aussi on demandait au président d'intervenir. Sur des pancartes à Paris, on pouvait lire «*Sarkozy, votre ami est désavoué, Ben Ali est bien un dictateur*».

Selon des militants actifs à Montréal, il s'agit d'une mobilisation rare. «*J'organise des événements à Montréal depuis 2000 et je n'ai jamais vu ça*», dit le porte-parole de l'Association des droits de la personne au Maghreb au Canada, Jamel Jani. Croit-il à une révolte passagère en Tunisie ou à une révolution plus profonde? «*Ça fait trois semaines que les gens manifestent partout en Tunisie de façon pacifique pour demander au gouvernement de penser aux régions et d'établir un État de droit*.» M. Jani estime que ça ne peut que continuer.

En Tunisie, ce sont les avocats qui se sont mobilisés hier. Près de 95 % des 8000 membres de l'Ordre national des avocats de Tunisie ont fait la grève pour protester contre la répression policière des dernières semaines, selon le bâtonnier de l'ordre, M^e Abderrazek Kilani.

Selon lui, des avocats ont été violentés par des policiers lors d'occupations organisées dans plusieurs villes, vendredi dernier, en soutien aux manifestations de Sidi Bouzid. «*La grève porte le mes-*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

On est loin de la précipitation exprimée par la ministre du Travail, Lise Thériault, en décembre dernier. Mme Thériault avait réagi en promettant des sanctions contre les entreprises de Tony Accurso. «*Nous, ce qu'on veut, c'est barrer la route aux entrepreneurs frauduleux*», avait alors déclaré la ministre. Selon elle, ce n'était qu'une affaire de quelques semaines.

Le gouvernement du Québec a adopté la loi 73 en décembre 2009, renforçant la Loi sur le bâtiment. Les entrepreneurs coupables de fraude ou d'autres crimes peuvent voir leur licence suspendue, restreinte ou annulée. Depuis un an, la Régie a retiré cinq licences, en a restreint 32 autres, ce qui implique que les entreprises visées n'ont plus accès aux contrats publics pour une certaine période, et a suspendu temporairement huit licences.

Dans tous les cas, les chantiers menés par des entreprises sanctionnées doivent être stoppés immédiatement. C'est alors la caution d'exécution qui prend le relais, c'est-à-dire l'entreprise qui garantit que les travaux seront effectués, quoi qu'il arrive, à celui qui a obtenu le contrat.

Pour Louisbourg et Simard-Beaudry, ce sont les assureurs Aviva et Zurich qui seraient appelés à prendre la relève. Les entreprises de M. Accurso ont d'importants contrats avec des municipalités

épouvant. *Ça veut qu'on pourrait censurer et effacer à volonté certaines parties d'un livre, notamment dans certains pays où les autorités imposent leur carcan idéologique*», dit-il.

Selon l'Electronic Frontier Foundation (EFF), un organisme américain dédié à la défense des droits des consommateurs à l'ère du numérique, aucune loi ne balise l'usage des données recueillies par le biais des liseuses. Si certains pays ont sommé Google et Facebook de gérer avec diligence l'avalanche des informations personnelles qu'ils détiennent, le champ est vierge pour ce qui est des appareils de lecture.

Souriez, vous êtes lus

Lors de son blitz Big Brother, Amazon.com a d'ailleurs été poursuivi par les lecteurs qui ont vu tous leurs annotations et notes personnelles éliminées lors de ce zapping à grande échelle. A qui donc appartient ce qui se lit et s'écrit sur chaque tablette personnelle? La question reste floue.

Les défenseurs du droit à la vie privée tant aux États-Unis qu'en France n'ont pas tardé à sonner l'alerte devant cette nouvelle intrusion dans le champ de la vie privée. D'autant plus que ces données pourraient être utilisées à des fins beaucoup moins banales qu'il n'y paraît. Dans une récente entrevue au réseau NPR, Cindy Cohn, conseillère juridique à EFF, affirme que les informations obtenues grâce à la géolocalisation pourraient servir lors de poursuites judiciaires, notamment pour prouver ou infirmer la véracité d'un alibi. «*Il y a en France un courant de gens qui militent pour avoir le droit de lire en paix, sans laisser de traces de ce qu'ils lisent*», affirme Clément Laberge. Tout ce que vous lirez sera retenu contre vous...

Chose certaine, le phénomène mérite qu'on s'y attarde puisque les outils et tablettes multifonctions sont appelés à se multiplier. Au Consumers Electronics Show (CES), qui bat son plein à Las Vegas cette semaine, plus de 80 nouvelles tablettes ont été lancées. Aux États-Unis, le livre numérique accapare déjà 10 % des ventes de

sage clair que nous n'acceptons pas les attaques injustifiées contre les avocats. Nous voulons protester fermement contre le passage à tabac d'avocats au cours des derniers jours», a-t-il dit à l'agence Reuters.

A Sidi Bouzid, la plupart des écoles et collèges étaient en grève également hier. Les manifestations dans les rues se sont poursuivies également dans plusieurs villes du pays. La police a quant à elle arrêté trois blogueurs et un rappeur critiques du gouvernement actuel.

La Tunisie est connue comme un pays généralement stable. Elle a joué un rôle important pour l'émancipation des femmes et l'éducation au Maghreb, mais son développement économique des dernières décennies semble se limiter aux régions côtières, où le tourisme est notamment florissant. Même si le président Ben Ali a annoncé la semaine dernière des investissements de 124,4 millions d'euros pour favoriser la création d'emplois et de projets, son régime est toujours vivement critiqué.

«*[Les Tunisiens] manifestent parce qu'ils étouffent, ce n'est pas une violence seulement sociale, mais une protestation contre le fonctionnement du régime. Le régime et la famille Ben Ali ont écarté toutes les relèves potentielles. Il n'y a plus de relais du pouvoir, il y a la peur qui règne*», analyse le politologue Antoine Basbous, de l'Observatoire des pays arabes, en France.

Le Devoir
Avec Reuters et l'AFP

SÉNATEUR

SUITE DE LA PAGE 1

Canada dans Verdun–Saint-Henri–Saint-Paul–Pointe-Saint-Charles (maintenant Jeanne-Le Ber), dans le sud-ouest de Montréal, de 1993 à 2002. À titre de sénateur, il représente le secteur Montarville, qui correspond à la Rive-Sud de Montréal, notamment Longueuil.

Depuis sa suspension du Sénat, Raymond Lavigne ne peut participer aux travaux de la chambre haute plus d'une fois par année. En 2008, 2009 et 2010, il a donc participé au total à trois séances à Ottawa. Chaque fois qu'il a tenté de se présenter plus souvent, un autre sénateur a fait un appel au règlement pour le chasser de l'enceinte.

Un sénateur banni peut toutefois participer à des engagements publics dans le cadre de ses fonctions, notamment dans la région qu'il représente, ce que Raymond Lavigne déclare avoir fait, selon les informations obtenues par *Le Devoir* grâce au Registre des présences des sénateurs. Ce registre permet d'inscrire les journées où un sénateur dit avoir effectué un travail relié à ses fonctions, même en dehors du Parlement. Il faut toutefois se fier à la bonne foi du sénateur.

Dans ce registre, on constate qu'en 2008 Raymond Lavigne a déclaré 43 engagements publics, soit une moyenne de 3,6 par mois. La même année, il a réclamé des remboursements pour ses déplacements de 44 251 \$. Les «*autres frais*», qui comprennent les factures de repas et le fonctionnement de son bureau, totalisent 34 203 \$. Total: 78 454 \$. En plus de son salaire de 125 800 \$.

En 2009, il a inscrit 94 activités au registre, soit 7,8 par mois en moyenne. Ses remboursements de déplacements totalisent 47 248 \$, alors que les «*autres frais*» atteignent 57 691 \$, pour un total de 104 939 \$. Il a touché un salaire de 130 400 \$.

Pour les six premiers mois de 2010, ses 69 engagements représentent une moyenne de 11,5 activités par mois. Les déclarations pour les six derniers mois de l'année n'étaient pas disponibles hier.

Par contre, les remboursements réclamés par Raymond Lavigne pour toute l'année 2010 sont disponibles. Il a reçu des remboursements de déplacements de 43 959 \$, alors que les «*autres frais*» bondissent à 88 003 \$. Total: 131 962 \$. Son salaire était de 132 300 \$.

Malgré le peu d'activités liées à ses fonctions et le fait qu'il est interdit de présence au Sénat depuis plus de trois ans, Raymond Lavigne s'est fait rembourser des dépenses de 315 355 \$ et un salaire de 388 500 \$ entre 2008 et 2010, selon les documents des comptes publics. Un total de 703 855 \$ sur trois ans, dont le réseau CBC a fait état hier (sans toutefois ventiler les chiffres en fonction des années).

Dépenses justifiées?

Raymond Lavigne n'a pas rappelé *Le Devoir*, ni répondu à nos courriels, de sorte qu'il a été impossible de savoir précisément à quoi font référence les «*engagements publics*» déclarés par le sénateur. Mais, dans son site Internet, il affirme ceci: «*En plus d'assumer mes responsabilités à titre de sénateur, je travaille ardemment au mieux-être de la collectivité et, tout particulièrement, en ce qui concerne l'environnement. Mon rêve le plus cher serait la réalisation d'un train léger entre Montréal et la Rive-Sud*.» On peut voir des photos du sénateur inaugurant un magasin d'alimentation IGA, participant au Festival du Canal Rideau ou encore assistant à la parade de la GRC à Ottawa. Des activités répertoriées dans la section «*engagements publics*» de son site.

Le député néodémocrate Pat Martin affirme que ces dépenses «*extravagantes*» sont une «*disgrâce*» et que les contribuables devraient être en colère. «*C'est une raison de plus pour abolir le Sénat! C'est une honte pour la démocratie et nos institutions*», a-t-il dit au *Devoir*.

Pat Martin ne voit pas de problème à ce que Raymond Lavigne touche son salaire de sénateur en attendant la décision du tribunal, puisqu'il est «*présumé innocent*». «*Mais ce n'est pas une raison pour qu'il continue à utiliser la carte de crédit du Sénat. Il est suspendu, alors il ne devrait pas avoir de dépenses à se faire rembourser*», dit-il.

Francine Pressault, attachée de presse au Sénat, affirme que toutes les dépenses des sénateurs doivent être justifiées par un reçu ou une explication (dans le cas du kilométrage, par exemple). Elle ne peut toutefois se prononcer sur chacun des remboursements, puisque ceux-ci ne sont pas rendus publics. D'ailleurs, la Vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, n'a pas accès aux dépenses des sénateurs, qui ont refusé d'être soumis à un examen annuel de leurs dépenses.

Le Devoir

Avec la collaboration de Monique Bhérer

Rectificatif

Dans notre article publié à la une d'hier sur les fuites de gaz de schiste, une coquille nous a fait dire que seulement 8 des 2331 puits satisfaisaient à toutes les normes. Le lecteur aura compris, à la lecture du texte, qu'il s'agissait de 31 puits, comme on l'expliquait dans d'autres paragraphes.

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ✉ Place-des-Arts
Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.
Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone

514-985-3333

Par télécopieur

514-985-3360

Par courriel

redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone

514-985-3399

Par télécopieur

514-985-3390

Extérieur de Montréal (sans frais)

1 800 363-0305

Les avis publics et appels d’offres

Au téléphone

514-985-3344

Par télécopieur

514-985-3340

Par courriel

avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone

514-985-3322

Par télécopieur

514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone

514-985-3355

du lundi au vendredi de

7h30 à 16h30

Par télécopieur

514-985-5967

Par courriel

abonnements@ledevoir.com

Extérieur de Montréal (sans frais)

1-800-463-7559

L’agenda culturel

Au téléphone

514-985-3346

Par télécopieur

514-985-3390